



# CHALLES LES~EAUX

Source d'inspirations

## ARRETE MUNICIPAL

AR 25T 150

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
COMMUNE DE CHALLES LES EAUX

### **OBJET : STATIONNEMENT PARKING OTT**

Le Maire de la Commune de CHALLES LES EAUX 73190,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2213-1 et L 2213-2,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, modifié et complété,

CONSIDERANT l'installation d'un marché artisanal à l'occasion de la fête des Illuminations de la commune de Challes -les-Eaux, le vendredi 05 décembre 2025 de 14h30 à 21h sur le parking de l'office du tourisme,

CONSIDERANT l'espace indispensable à l'installation et à l'emprise des barnums et la nécessité d'assurer la sécurité de tous,

## **A R R E T E**

### **ARTICLE 1 :**

Pour permettre la mise en place et le bon déroulement de la manifestation, le stationnement sur le parking de l'Office du Tourisme est interdit du jeudi 04 décembre 2025 à 14h00 au vendredi 05 décembre 2025 à 22h00.

### **ARTICLE 2 :**

Seuls les véhicules des exposants sont autorisés à stationner sur le parking de l'office du tourisme.

### **ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

### **ARTICLE 4 :**

Conformément à l'article R421-1 et suivants du Code de la Justice Administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble — 2, place de Verdun BP 1135 — 38022 Grenoble Cedex dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 5 :**

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- Monsieur le Commandant la BTA de Gendarmerie à Challes-les-Eaux (73190).
- Monsieur le responsable de la police municipale.
- Monsieur le Directeur des services techniques.

Fait à CHALLES LES EAUX 73190, le 19 novembre 2025

Madame le Maire  
Josette P...

